

LES FONDS DE PÊCHE SUR LA BORDURE CARAÏBE DE LA MARTINIQUE

Exploitation actuelle, première prospection

par Christian SAINT-FÉLIX ⁽¹⁾

avec la collaboration technique d'Alain LAGIN

Jusqu'à 1974, il n'existait pas pour le département de la Martinique d'études approfondies sur les ressources halieutiques de ses côtes, notamment en ce qui concerne leur potentialité, leur cartographie et leur niveau d'exploitation.

L'Institut des Pêches maritimes a donc tenté de satisfaire ce besoin et c'est ainsi qu'un programme de prospections systématiques a été mis à l'étude. Les premiers résultats qui concernaient la partie centrale et orientale du littoral atlantique, ont été publiés en 1975 (*Science et Pêche*, n° 251).

Dans le présent rapport, deuxième étape de cette série de recherches, il a été choisi de présenter non seulement les résultats de la prospection de la frange côtière caraïbe, mais aussi le niveau actuel de son exploitation. —

Ces travaux seront suivis par d'autres qui permettront d'achever la prospection au NE de l'île du plateau et son talus, jusqu'à des profondeurs de 400 m.

I. Exploitation actuelle.

Si le chiffre de 1 304 correspond au nombre de pêcheurs enrôlés, près de 3 000 martiniquais pratiquent en fait la pêche dans le département.

Sur la côte caraïbe, ce secteur d'activité occupait l'année dernière 723 marins-pêcheurs déclarés, répartis dans toutes les communes, aussi éloignées de la mer soient-elles (fig. 1).

Certaines communes comme les Anses d'Arlet ou le Diamant tirent de la mer leur principale source de revenus alors que d'autres sont davantage tournées vers l'agriculture ou vers des activités tertiaires.

La commune de Fort-de-France est la seule où sont basés les huit navires armés à la pêche au large, occupant une quarantaine de marins.

C'est dire donc que tout le reste de la profession est resté au stade de la pêche artisanale. Ceci explique le nombre si élevé d'armements, 559 au total pour la seule côte Sous-le-Vent: chaque pêcheur inscrit maritime pouvant posséder une à quatre embarcations et employant un ou deux journaliers pour les sorties en mer.

A. Moyens de production.

1. La flottille.

Avec ses 1 673 embarcations, elle représentait plus de 65 % de la flottille martiniquaise (inventaire fait par l'Institut en 1971). Elle se compose de 2 types d'embarcations : le gommier et la yole. Nous ne reviendrons pas sur la description de ces navires qui a été faite dans le détail (Morice, 1958). La fabrication

(1) Centre de Recherche Antilles-Guyane. Laboratoire I.S.T.P.M. du Robert.

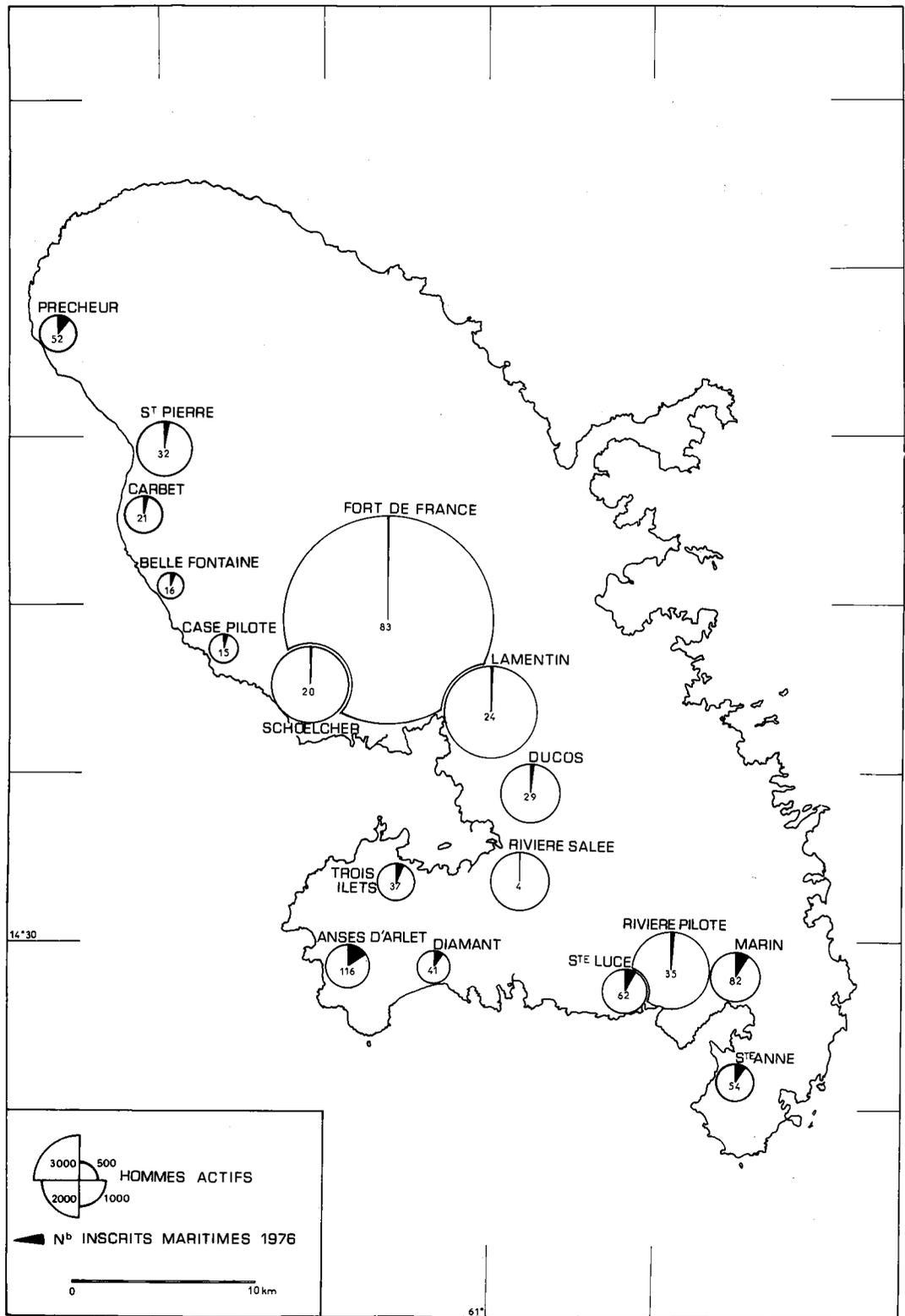


Fig. 1. — Importance de la pêche artisanale par rapport à la population active masculine, dans les communes de la côte caraïbe martiniquaise.

des gommiers est arrêtée depuis plusieurs années faute de matière première. Sur la côte ouest le nombre de gommiers est pourtant élevé, plus de 60 % ; aussi ces embarcations sont-elles âgées de 30 à 70 ans. La yole, de fabrication plus récente, est d'un prix relativement élevé : 9 000 francs pour une embarcation de 7 m.

Yoles et gommiers, initialement propulsés à la rame ou à la voile, le sont actuellement dans la majorité des cas (80 %) par moteur hors-bord. La puissance de ces moteurs est comprise entre 6 et 50 ch. (fig. 2).

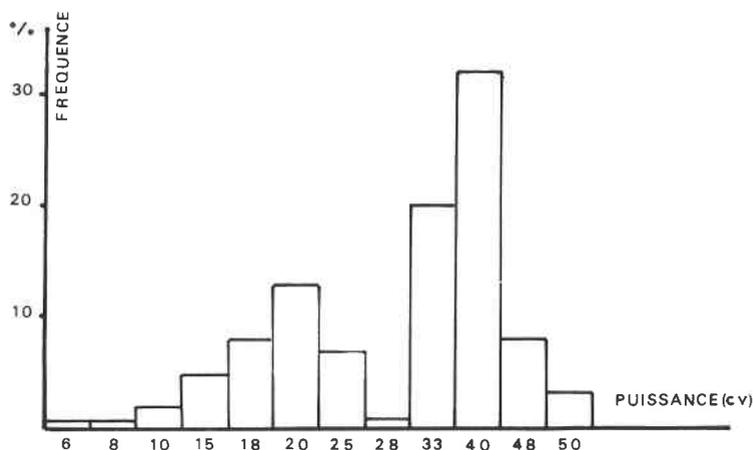


Fig. 2. — Répartition de la puissance des moteurs hors-bord.

La consommation en essence détaxée faite en 1976 par les pêcheurs de la côte caraïbe, était de 1 818 896 l, soit 42,2 % de la consommation totale des pêcheurs martiniquais. Chaque marin utilise, suivant son métier, entre 3 000 et 11 000 l de carburant par an.

2. Les différentes techniques de pêche.

Rares sont les marins-pêcheurs spécialisés dans une seule technique ou qui exploitent une ressource particulière. Ceci tient au fait que les ressources benthiques, dans les conditions actuelles d'exploitation, ne sont pas suffisamment rémunératrices à elles seules. Le professionnel est donc amené à diversifier ses méthodes et à tirer profit à la fois des ressources de fond et des poissons de surface.



Fig. 3. — Pêche à la senne de plage.

a) Engins utilisés pour l'exploitation des poissons pélagiques.

La *senne de plage* est de loin l'engin le plus populaire sur la côte Sous-le-Vent. Nulle part ailleurs aux Antilles, elle n'est pratiquée avec autant d'assiduité (fig. 3).

Actuellement on dénombre environ 215 propriétaires de sennes entre le Prêcheur et les Anses d'Arlets. Étant beaucoup trop nombreux pour pouvoir utiliser leur filet tous ensemble, il existe des règlements établissant des tours de rôle qui sont d'ailleurs différents d'une commune à l'autre. C'est ainsi que le tour de senne est trimestriel aux Anses d'Arlets, alors qu'il est hebdomadaire à Case-Pilote.

La complexité d'un tel système, liée à des résultats le plus souvent dérisoires, tendent à faire considérer cette pêche comme une loterie où chacun souhaite être le gagnant, son tour venu. En effet quand il y a capture, la prise moyenne est de l'ordre de 200 kg mais il arrive qu'une pêche exceptionnelle, pouvant atteindre plus d'une dizaine de tonnes, soit réalisée. C'est alors, soit l'euphorie chez le pêcheur, soit l'inquiétude et l'énerverment qui le gagnent car rien n'est prévu pour commercialiser ou stocker ce produit.

La plupart des patron-senneurs possèdent plusieurs sennes (1 à 4) de mailles et de longueurs différentes, chacune étant destinée à la capture soit des « quia-quia » (*Decapterus*) ou des « coulirous » (*Selar*), soit des carangues ou des bonites. C'est dire l'importance du capital immobilisé et rarement rentabilisé.

La ligne de traîne est employée durant la période dite « à miquelon », de novembre à juin, lors des passages de thons, bonites et coryphènes. On peut estimer à plus de la moitié du nombre des inscrits maritimes, les pêcheurs exerçant cette activité.

Le filet maillant de surface est utilisé pour la capture des poissons volants (*Hirundichthis affinis*), des balaous ou des orphies (Belonidés). Si les apports des premiers sont parfois assez importants, il est rarement débarqué plus de 50 kg de balaous.

La pêche aux feux, pratiquée à l'aide de petites lampes à gaz, est encore récente et pas très populaire. C'est avec des lignes à main que sont capturés carangues, thazards ou barracudes attirés par les bancs de petits pélagiques chez lesquels joue un certain phototropisme. En une nuit de pêche, trois marins peuvent prendre 20 à 40 kg de poissons.

La palangre à requins n'est employée que par quelques professionnels de la région de St-Pierre. Malgré la grossièreté de ces engins, les apports sont relativement importants et réguliers ainsi que l'ont confirmé des enquêtes au marché de la ville.

b) Engins utilisés pour l'exploitation des poissons de fond.

La nasse martiniquaise en Z est confectionnée le plus souvent en grillage métallique (maille hexagonale de 25, 31, 41 et 51 mm de côté). Toutefois quelques-unes sont encore fabriquées en bambou tressé, notamment celles destinées à la technique du « tomber-lever ». Dans ce dernier cas le pêcheur cale une dizaine de petits casiers appâtés à faible profondeur et les relève toutes les demi-heures. Les prises, avoisinant une dizaine de kilos en tout, sont essentiellement composées de petits poissons.

Les nasses sont immergées en fonction de leur taille, entre 40 et 70 m, rarement au-delà. Les moyennes sont relevées, soit tous les deux jours, soit une fois par semaine ; quant aux grandes, elles ne le sont souvent qu'une seule fois par mois.

Pour fabriquer ses engins, chaque pêcheur investit entre 400 et 2 000 francs en fonction de ses ressources et de son dynamisme. Cet investissement ne se fait pas en nombre de casiers mais en quantité de rouleaux de grillage (2 à 5 rouleaux par an). Suivant la maille, chaque rouleau de grillage de 25 m de long permet la confection de 3 à 12 casiers. Ainsi, en 1976, il a été vendu par les seules coopératives maritimes 860 rouleaux de grillage pour les pêcheurs de la côte caraïbe (64 % du nombre total vendu en Martinique).

Quant aux quantités de poissons capturés avec cet engin, il n'existe aucune statistique ; on a simplement observé qu'un pêcheur, sortant 2 à 3 fois par semaine, ramenait entre 6 et 20 kg par sortie.

Le trémail et le filet maillant de fond sont utilisés de façon régulière par une quarantaine de pêcheurs. Ces filets, dont la taille varie entre 400 et 1 400 m, permettent de capturer à chaque sortie 20 à 40 kg de poissons. En moyenne, trois calées sont faites par semaine.

La ligne à main, type palangrotte, est employée pour la pêche du poisson rouge tel que le vivaneau. Cette technique se pratique d'ordinaire durant l'été à des profondeurs de 100 à 300 m. Ce sont surtout les pêcheurs de Ste Luce qui en sont les spécialistes ; ils travaillent sur les hauts-fonds du canal de Ste Lucie.

3. Bilan.

En l'absence de circuit de commercialisation organisé, la vente du produit de pêche étant généralement effectuée directement du pêcheur au consommateur en de multiples points de la côte, il est très difficile de recueillir des données statistiques sur les captures. Ceci explique que la production ne peut être qu'estimée. La dernière estimation donne un chiffre de 3 000 t pour 1976 et pour l'ensemble de la Martinique. On peut donc en conclure que la côte caraïbe pourrait produire environ 1 500 t par an.

Par ailleurs une enquête ponctuelle nous a permis de constater que la production individuelle journalière dépasse rarement 25 kg. De même, pour chaque catégorie de métier nous avons essayé de situer le niveau de l'exploitation. Ceci se résume de la manière suivante :

Métiers	Casiers et lignes	Sennes et casiers	Filets
Frais annuels d'exploitation	21 200 F	9 300 F	18 000 F
Captures journalières correspondant à ces frais	12 kg	6 kg	10 kg
Captures effectives	6 - 20 kg	6 - 12 kg	20 - 40 kg

On constate donc, qu'à raison de trois sorties hebdomadaires et d'un prix de vente moyen de 17 F le kg. de poisson, les diverses exploitations sont proches de leur seuil de rentabilité.

En résumé, l'exploitation des ressources de la côte caraïbe de la Martinique, bien qu'active pour être pratiquée journalièrement par de nombreux pêcheurs, demeure à un stade très artisanal, voire archaïque parfois.

Il est vrai que ces ressources sont limitées du fait des conditions naturelles ; mais cette exploitation ne se fait pas au mieux des possibilités car, en fait l'activité de pêche est orientée le plus souvent sur la frange littorale n'excédant pas une profondeur de 50 m.

Aussi nous a-t-il paru intéressant de prospecter les fonds supérieurs à 50 m afin d'inciter les professionnels à élargir leur champ d'activité.

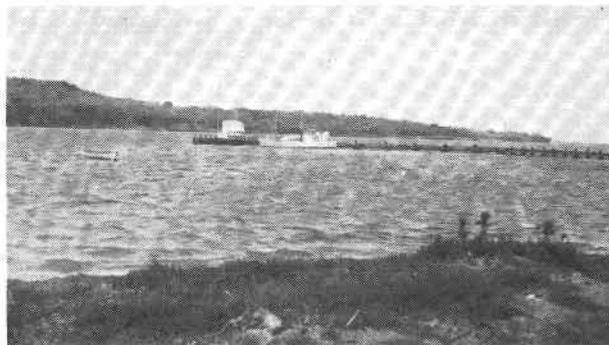


Fig. 4. — Le « Lutjan », navire du laboratoire du Robert.

II. Première prospection.

A. Matériel et méthode.

Au cours de deux campagnes de 45 jours chacune, effectuées en janvier-février et juillet-août 1977, 34 stations réparties sur tout le littoral ouest de la Martinique et situées à des profondeurs comprises entre 10 et 100 m, ont été prospectées.

Ce travail a été réalisé avec le « Lutjan » dont les caractéristiques sont les suivantes : coque bois 10,50 m hors tout, moteur diesel 140 ch., sondeur US portée 600 m, appareil de relevage pour filets (fig. 4).

L'engin de pêche principalement utilisé pour cet inventaire faunistique a été un jeu de trémails de 300 m de long. Il s'agit d'un modèle actuellement vendu aux pêcheurs par les coopératives maritimes martiniquaises. Ses caractéristiques sont les suivantes :

tables en fil de polyamide câblé 1 110, mailles étirées de 380 mm, 6 mailles en hauteur ;
voile en fil de polyamide câblé 4 440, mailles étirées de 70 mm, 50 mailles en hauteur ;
ralingue des flotteurs en câble nylon cordé de 8 mm de \varnothing ;
ralingue de plombs en câble nylon de 8 mm doublé d'un câble de 6 mm de \varnothing ;
montage du voile : 5 mailles par compas de 25 cm soit un taux d'armement $E = 0,71$;
montage de la table : 1 maille par compas soit un taux d'armement $E = 0,65$;
lest : 1 plomb de 70 g par compas soit 28 kg par pièce de 100 m.
flottabilité : 1 flotteur (F 54, flottabilité 90 g) tous les 4 compas.

Au cours de la seconde période de la campagne, 120 m de filets maillants, type filets portugais, décrits dans Science et Pêche (n^{os} 163 et 168), ont été ajoutés aux filets trémails à titre d'essai. Les caractéristiques sont les suivantes :

alèze en mailles de 65 mm de côté, en fil 3 330 ;
ralingue de flotteurs \varnothing 12 mm, ralingue de plombs \varnothing 10 mm doublée en 7 mm ;
flotteurs d'un litre, placés tous les 25 compas ;
lest : un plomb de 70 g par compas et un plomb de 400 g à la verticale de chaque flotteur, soit 21,5 kg par pièce de 60 m ;
montage : une alèze de 750 mailles montée sur 60 m soit 3 mailles par compas de 24 cm et un taux d'armement $E = 0,40$.

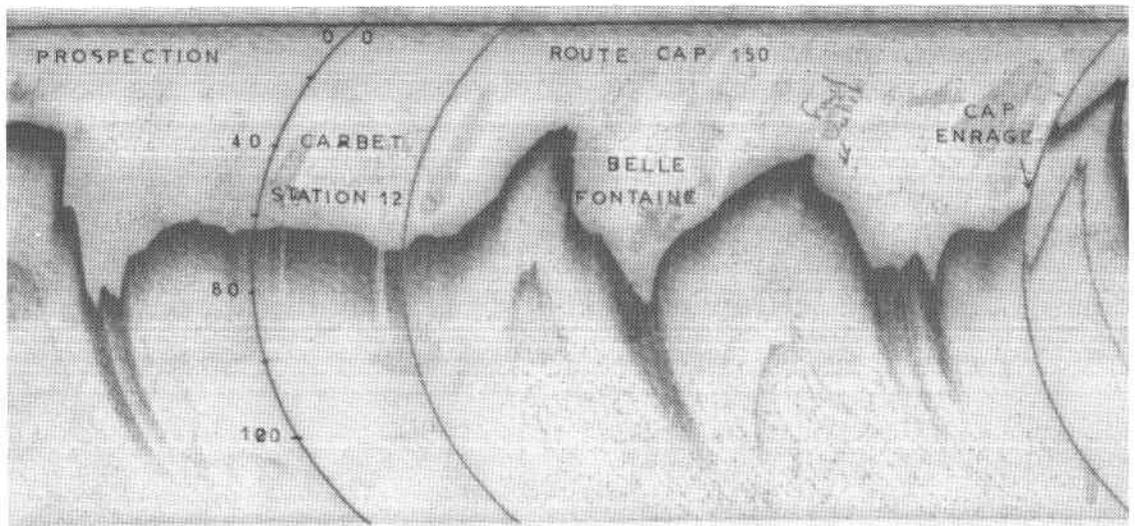


Fig. 5. — Échogramme du fond entre le Carbet et Case-Pilote.

A chaque station, après une reconnaissance systématique des fonds au sondeur US, les filets ont été calés le soir et relevés le matin. A l'exception de deux pêches effectuées entre 170 et 184 m, les stations ont été réparties suivant deux niveaux, dans la mesure du possible : 10 à 50 m de profondeur et 50 à 100. Mais l'expérience a montré qu'il était très difficile de poser les filets sur une même ligne de sonde, les fonds étant très irréguliers et accores (fig. 5).

Pour réaliser ce travail, un équipage de deux hommes s'est avéré suffisant, du moins par temps calme. Dans les secteurs les plus exposés aux alizés, un matelot supplémentaire a été nécessaire.

B. Résultats obtenus.

1. Nature des fonds.

Du nord au sud de la côte caraïbe, on rencontre trois types de fonds :

De l'extrémité nord de l'île à la pointe des Nègres, les fonds, situés sur l'abrupt des pentes volcaniques, sont très accores. Leur nature va du sable côtier aux vases profondes avec un niveau caractéristique à éponges entre 60 et 80 m.

La baie de Fort-de-France se particularise par sa mangrove et son herbier. Les fonds y sont doux et vaseux à l'exception de quelques plateaux coralliens.

Du cap Salomon à la pointe des Salines, les fonds sont moins accores que dans la partie nord. On y rencontre du sable ou de la roche jusqu'à 100 m de profondeur. Ce secteur présente des émergences coralliennes dans les parages de Trois Rivières.

2. Ressources en poissons.

Au total 87 espèces de poissons ont été inventoriées durant cette prospection. Il apparaît que les espèces sont plus nombreuses que celles rencontrées sur la côte atlantique en 1974. Ceci résulterait principalement du fait que les pêches effectuées sur la côte Sous-le-Vent furent généralement plus profondes que celles réalisées sur la côte est. C'est ainsi que *Lutjanus buccanella* et *Rhomboplites aurorubens* n'ont été rencontrés qu'à des profondeurs supérieures à 60 m ; de même, la majorité des requins ne furent capturés qu'à partir de 100 m.

En ce qui concerne la répartition des principales espèces en fonction de la nature du fond, les observations faites cette année précisent celles de 1974. Elles peuvent se résumer ainsi :

fonds vaseux : *Dasyatis americana*, *Narcine brasiliensis*, *Gerres cinereus*, *Polydactylus virginicus*, *Prionotus punctatus* ;

fonds sableux : Mullidés, Sparidés, Synodidés, Bothidés, Labridés, *Dactylopterus volitans* ;

fonds rocheux : Serranidés, Priacanthidés, Scorpaenidés ;

fonds madréporiques : Scaridés, Pomadasyidés, Holocentridés ;

Au contraire, le « Bracou » (*L. synagris*), de par son caractère erratique, a été capturé dans la majorité des pêches quelque soit la nature du fond.

Par ailleurs on constate que parmi les poissons « juifs », l'espèce *Priacanthus arenatus* semble affectionner davantage la partie nord de l'île, alors que l'on rencontre l'espèce *Pseudo-priacanthus altus* dans le sud.

a) Rendements par secteur.

Les rendements des diverses pêches sont exprimés en kg par unité d'effort ; cette unité étant un filet trémail de 100 m pêchant du soir au matin, pendant environ 13 h.

Les valeurs de ces rendements sont comprises entre 0,6 et 8,4 kg, la moyenne est de 4,1 mais il faut noter que ce sont les rendements avoisinant 3,5 qui sont les plus fréquents.

La comparaison des rendements obtenus a permis de différencier pour la côte caraïbe martiniquaise des secteurs de pêche plus productifs que d'autres (fig. 6).

Comme on l'a observé pour la côte atlantique, la zone de meilleurs rendements se situe dans le sud de l'île sur des fonds rocheux et coralliens.

La comparaison entre le rendement et la nature du fond permet de classer par ordre croissant de productivité les fonds vaseux, sableux, durs à éponges, rocheux et coralliens.

Par contre aucune différence significative de rendement n'apparaît en fonction de la profondeur ; ceci peut résulter de la difficulté à caler tous les filets sur une même ligne de sonde.

b) Fréquence et abondance.

L'analyse de la fréquence relative des espèces dans les captures fait apparaître 3 groupes :

Les espèces principales dont la fréquence est supérieure à 50 %, ne sont qu'au nombre de trois :

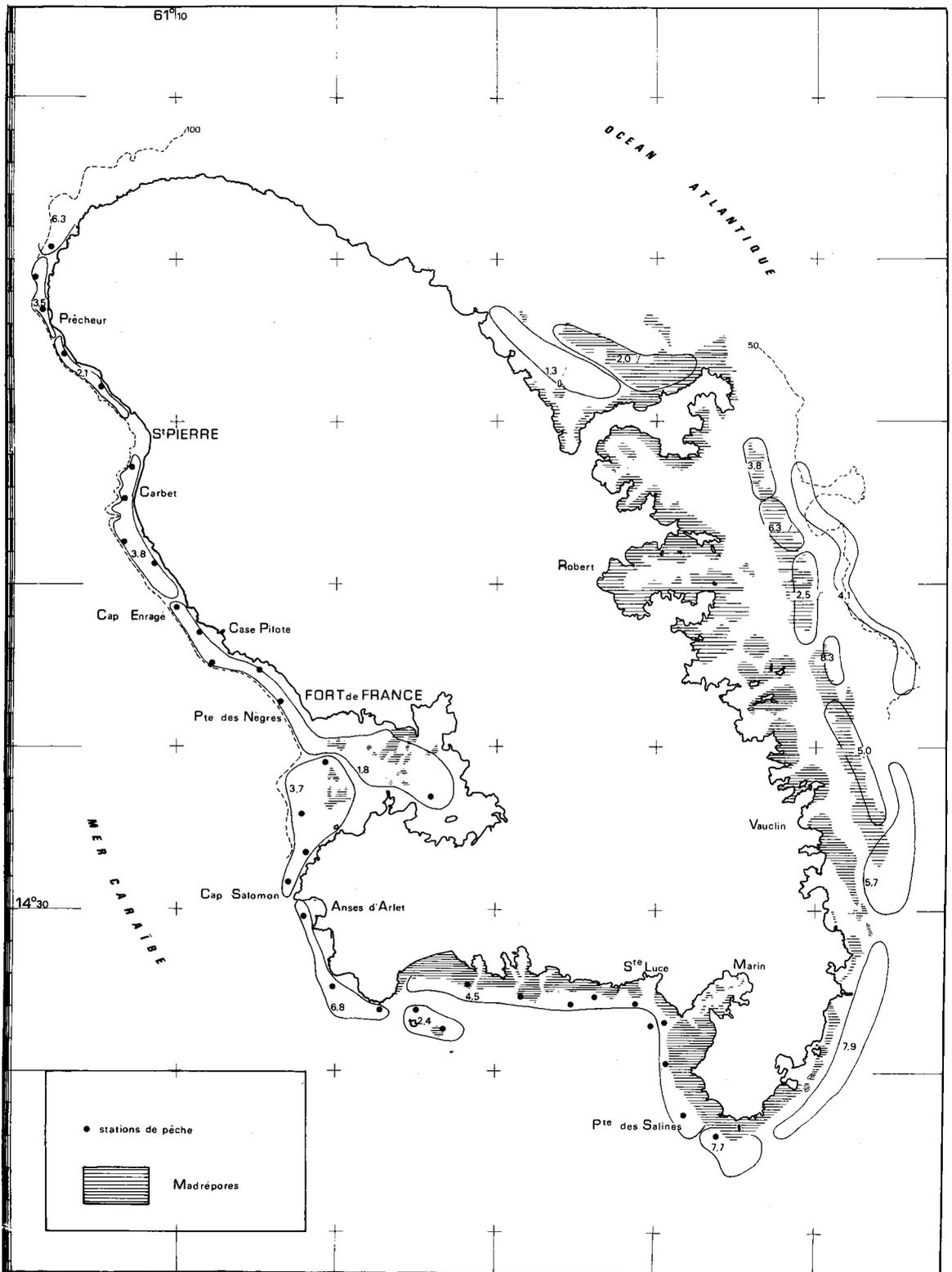


Fig. 6. — Les secteurs de pêche prospectés ; les points représentent les stations effectuées lors des campagnes de 1977, et les chiffres, les rendements en kg pour 100 m de filet trémail.

69,6 % pour le « bracou » (*Lutjanus synagris*), 66,6 % pour la « poule » (*Dactylopterus volitans*), 57,5 % pour le « mombin » (*Myripristis jacobus*).

Les espèces secondaires, dont la fréquence est comprise entre 25 et 50 %, sont : 14,4 % la sarde (*Lutjanus mahogoni*), 39,3 % le barbarin (*Mulloidichthys martinicus*), 33,3 % les trois espèces de juif dont *Priacanthus arenatus*, 27,2 % le marignan (*Holocentrus ascensionis*).

Celles, plus rares, dont la fréquence de capture n'est que de 6 à 21,2 %, comprennent la majorité des espèces rencontrées du fait de la grande diversité de la faune ichthyologique tropicale.

Afin d'apprécier l'importance numérique et pondérale des diverses espèces, précisément celles qui sont commercialisables, le rapport entre le nombre et le poids des individus d'une espèce donnée au poids et au nombre de l'ensemble des prises ont été calculés (tabl. 1).

Espèces	Nombre	Poids	Espèces	Nombre	Poids
	%	%		%	%
<i>Dactylopterus volitans</i>	16,4	8,75	<i>Haemulon plumieri</i>	2,01	1,06
<i>Lutjanus synagris</i>	6,03	2,84	<i>Pseudo-priacanthus altus</i>	1,82	0,91
<i>Myripristis jacobus</i>	4,11	0,49	<i>Acanthurus bahianus</i>	1,73	0,45
<i>Lutjanus mahogoni</i>	3,75	2,20	<i>Scorpaena brasiliensis</i>	1,55	1,65
<i>Lutjanus buccanella</i>	3,47	1,70	<i>Calamus pennatula</i>	1,55	0,93
<i>Priacanthus cruentatus</i>	3,47	1,50	<i>Haemulon sciurus</i>	1,55	0,93
<i>Rypticus saponaceus</i>	3,30	1,21	<i>Holocentrus ascensionis</i>	1,37	2,24
<i>Prionotus punctatus</i>	3,20	1,22	<i>Dasyatis americana</i>	1,28	3,86
<i>Priacanthus arenatus</i>	2,19	0,65	<i>Syphyrna lewini</i>	0,45	31,60
<i>Mulloidichthys martinicus</i>	2,19	1,11			

Tabl. 1. — Pourcentages de répartition numérique et pondérale, dans les captures, de quelques espèces de poissons commercialisables.

Quand on établit ces rapports par familles, on s'aperçoit que les « poules de mer » (Dactyloptéridés) et les « sardes » (Lutjanidés) représentent respectivement 16,4 et 14,9 % des effectifs mais ils ne constituent ensemble que 17,1 % du poids débarqué. De même les poissons de première catégorie commerciale, ou « poissons rouges », dont font partie vivaneau, juif, mérrou, etc. représentent 33 % du poids débarqué.



Fig. 7. — Scène de pêche sur le « Lutjan ».

c) Qualité.

Ainsi qu'il a été défini dans Science et Pêche (n° 251), il existe aux Antilles un certain nombre de critères de qualité correspondant au goût de la clientèle, à la taille et à l'état de conservation des poissons.

En effet il faut rappeler qu'en pêche artisanale le poisson est rarement éviscéré et mis en glace. Compte tenu de cela et du fait qu'un poisson mort est avarié au bout de 6 h, en raison de la chaleur, le pourcentage de la pêche qui reste commercialisable a été calculé. Les valeurs enregistrées pour chaque station étaient comprises entre 69,7 % et 100 %, avec une valeur moyenne de 86,4 %.

d) *Composition en tailles.*

Notre échantillonnage ne fait pas apparaître d'individus de petites tailles, en raison de la sélectivité des filets. Pour beaucoup d'espèces, les plus grandes tailles rencontrées sont en général proches des tailles maximales signalées (fig. 8).

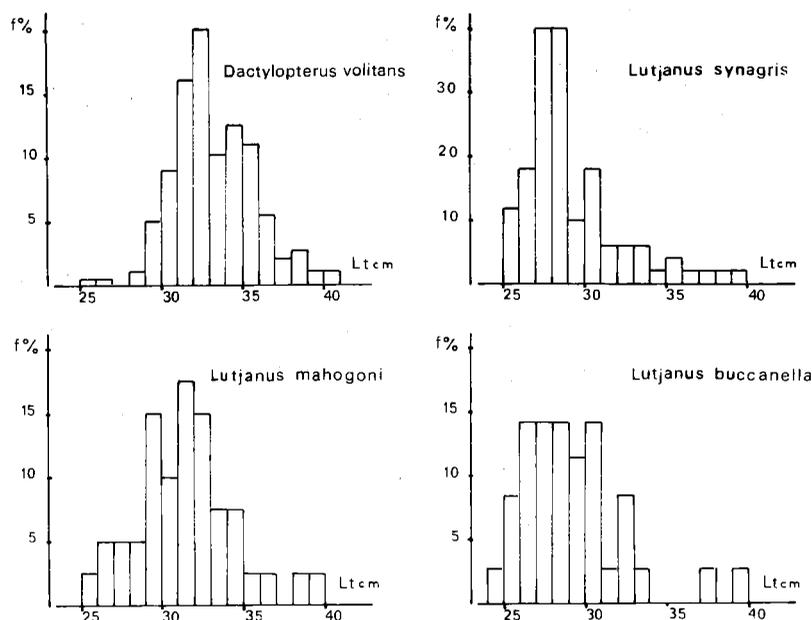


Fig. 8. — Diagrammes de distribution de fréquence de tailles.

Stations	Rendements F. trémail	Profondeur	Rendements F. maillant	Profondeur	Localités
21	6,2 kg/UE	58-70 m	17,5 kg/UE	70-80 m	Petite Anse d'Arlet
22	6,0	40	5,2	40	Passé des Fours
23	3,2	20-40	0	20-40	Rocher du Diamant
24	1,5	40-60	17,2	60-70	Rocher du Diamant
26	3,3	64-70	0	64-70	Anse du Céron
27	4,4	70-80	0	80-90	Anse des Trois Rivières
28	2,1	30	5,0	30-60	Anse Corps de Garde
29	3,4	66-75	2,8	75-90	Sainte Luce
30	5,2	90-100	6,9	80-90	Pointe Borgnesse
31	4,4	20-44	0	40-60	Pointe Dunkerque
32	42,1	100-170	1,7	80-100	Pointe Catherine
34	7,7	20-40	1,1	16-20	Pointe des Salines
34	22,5	164-184	27,9	180	Pointe Borgnesse

Tabl. 2. — Résultats comparés des prises par unité d'effort entre les filets maillants et les trémails.

e) *Étude comparée des rendements entre filets maillants et filets trémails.*

Dans le tableau 2 sont portés les rendements en poissons par unité d'effort pour les deux engins utilisés dans la partie sud-ouest de la Martinique.

Bien que les pêches comparées soient peu nombreuses et pratiquées avec des longueurs de filet relativement faibles, certaines observations s'en dégagent.

Pour l'ensemble des 13 pêches, les prises par unité d'effort sont sensiblement égales en poids mais différentes dans la composition en espèces et en tailles des individus. C'est ainsi que les captures faites au filet maillant se composent surtout de grosses carangues (54 % des prises), de vivaneaux (14,5 %) et de requins (8 %), alors que celles du trémail sont beaucoup plus diverses et concernent en général des poissons de plus petite taille. Cette différence résulte de la plus grande sélectivité du filet maillant. L'efficacité de ce filet devrait sans doute augmenter à des profondeurs plus importantes (100 à 400 m) pour lesquelles il a été conçu.

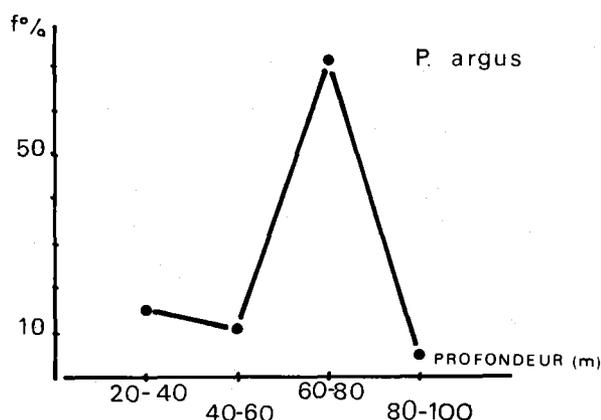


Fig. 9. — Fréquence de distribution de *Panulirus argus* en fonction de la bathymétrie (exprimée en nombre d'individus capturés).

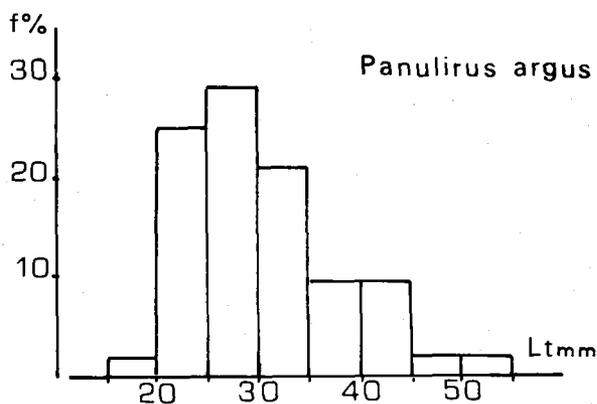


Fig. 10. — Diagramme de distribution de fréquence de tailles de *P. argus*.

3. Ressources en crustacés.

Sur les quatre espèces de crustacés Panuliridés et deux espèces de Scyllaridés capturées dans nos pêches, seule *Panulirus argus* constitue un stock exploitable.

Cette espèce s'est avérée présente sur tout le littoral, surtout à des profondeurs supérieures à 50 m (fig. 9), notamment sur les fonds à éponges. En effet toutes les pêches effectuées au delà de cette profondeur ont été positives, avec des rendements allant de 0,1 à 5,5 kg/UE. Les meilleurs rendements ont été obtenus, d'une part à Case-Pilote (3,3), d'autre part au Diamant (5,5), mais dans la majorité des pêches pratiquées en dehors de ces deux secteurs, la moyenne des captures se situe à 0,8 kg/UE.

En ce qui concerne la relation entre la taille des individus et la bathymétrie, elle n'a pas pu être établie de façon évidente ; toutefois des observations faites par ailleurs sur de petits fonds côtiers, notamment l'herbier de la baie de Fort-de-France et le platier face à Ste Anne, ont montré l'existence de jeunes *P. argus* non représentés dans nos pêches.

Le diagramme de fréquence de tailles (fig. 10) fait apparaître une nette prédominance (92 %) des individus dont la longueur totale est supérieure à 22 cm, taille réglementaire.

La plus petite langouste observée mesure 195 mm en longueur totale (Lct 67 mm, poids 453 g). Le fait que nous n'ayons pas pêché sur les petits fonds côtiers inférieurs à 10 m explique l'absence d'individus plus jeunes.

Quant à la taille maximale, elle est de 515 mm en longueur totale (Lct 186 mm, poids 4 535 g). Rappelons que la taille maximale observée par nous sur la côte atlantique, à des profondeurs inférieures à 50 m, était de 446 mm de longueur totale (Lct 190 mm, poids 3 500 g).

L'examen des sexes fait apparaître une importance numérique égale des mâles et des femelles. Parmi ces dernières, six individus étaient œuvés. Leur pêche a eu lieu en différentes périodes de l'année par des profondeurs comprises entre 54 et 81 m, sur des fonds à éponges ou sablo-vaseux.

Conclusion.

Bien que les ressources de la côte caraïbe martiniquaise soient relativement faibles et fassent l'objet d'une activité halieutique déjà ancienne, leur exploitation pourrait connaître un certain développement en suivant deux orientations :

La première, portant sur les poissons de fond et la langouste, consisterait à déplacer l'effort de pêche vers des profondeurs plus importantes que celles traditionnellement fréquentées. Ceci se traduirait par un gain en poids et en taille dans les captures tout en impliquant une modernisation des techniques, en particulier par l'adoption d'un moteur in-bord et d'un treuil de relevage. Nous devons en poursuivre la démonstration en étendant les essais de filets maillants jusqu'aux fonds de 300-400 m.

La deuxième orientation serait de remplacer l'activité des sennes de plage, peu rentable et qui plus est dangereuse par les stades immatures des espèces de fond, par une pêche plus rationnelle et efficace des petits pélagiques côtiers. Il s'agirait de la mise en œuvre de la technique du lamparo dont les premiers essais, réalisés par le thonier-canneur « Cdt Lévasseur » pour se procurer de l'appât vivant, ont été encourageants.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BONNET (M.), 1967. — La pêche du merlu au filet maillant. Son évolution et sa technique sur les côtes provençales. — *Science et Pêche, Bull. Inst. Pêches marit.*, n° 163.
- CERVIGON (F.M.), 1966. — Los peces marinos de Venezuela. — Fundacion La Salle de ciencias naturales. Caracas.
- FARRUGIO (H.) et SAINT FÉLIX (C.), 1975. — Étude des fonds de pêche du littoral atlantique martiniquais. — *Science et Pêche, Bull. Inst. Pêches marit.*, n° 168.
- MORICE (J.), 1968. — Les Gommiers. — *Rev. Trav. Inst. Pêches marit.*, 22 (1).
- QUÉRO (J.C.), 1968. — La pêche du merlu au filet maillant sur les côtes françaises de l'atlantique. — *Science et Pêche, Bull. Inst. Pêches marit.*, n° 168.
- RANDALL (J.E.), 1968. — Caribbean reef fishes. — Hawaiï Institute of Marine biology.
-